

Le Partenariat des OSC est une plateforme ouverte qui unit les voix des OSC du monde entier sur la question de l'efficacité du développement.

eBULLETIN



FOTO: United Nations ESCAP

Avril 2016 | CONTENU

1 L'article du mois: POED à APFSD

3 Des nouvelles des régions:

- Europa
- Afrique
- Asie
- Moyen-Orient et Afrique du Nord

13 Des nouvelles des secteurs:

- Peuples autochtones
- Travailleurs

16 Des nouvelles des groupes de travail: Efficacité des OSC en matière de développement

17 Des nouvelles du Secrétariat

- Le point sur le deuxième cycle de suivi
- Prochaines activités du POED

Le POED et les OSC d'Asie-Pacifique défendent les priorités de la population dans la mise en œuvre du Programme 2030

« Pour qu'il n'y ait aucun laissé-pour-compte, il faut évidemment que personne ne soit invisible. »

Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) rassemble les organisations de la société civile (OSC) de la région pour promouvoir les intérêts de la population lors du troisième Forum Asie-Pacifique sur le développement durable (APFSD).

L'APFSD est un forum organisé par le Conseil économique et social des Nations Unies pour l'Asie-Pacifique (CESAP), ayant vocation à être un processus de consultation à long terme, qui inclut la participation des pays de la région, ainsi que des organisations du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes telles que la société civile. Le forum de cette année avait pour thème la définition des priorités régionales pour la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région, ce qui comprend la feuille de route, ainsi que la structure, la fonction et les modalités de l'APFSD à compter de ce moment.

Les membres du POED Reality of Aid Asie-Pacifique, le Réseau de recherche Asie-Pacifique (APRN) et Roots for Equity ont participé au forum aux côtés de plusieurs organisations, qui ont pu réaliser des interventions programmées en séance plénière.

Les OSC y ont participé dans un esprit d'unité, suite à leur propre événement préparatoire dénommé « Forum Asie-Pacifique des OSC pour le développement durable », qui s'est tenu dans les trois jours qui ont précédé le forum de l'ONU.

Au cours des séances officielles de l'APFSD, les OSC ont appelé à mettre en œuvre des moyens efficaces pour veiller à ce que personne ne soit laissé-pour-compte, en brisant la monotonie des déclarations gouvernementales et en mettant en avant les priorités de la population.

Malgré tout, la décision de maintenir le statu quo représente un dur revers non seulement pour la région mais aussi pour l'ensemble du processus du programme 2030. L'ajournement des discussions concernant la feuille de route au niveau régional jusqu'au Forum politique de haut niveau illustre le refus des États membres d'assumer leur devoir de rendre des comptes. Ces pays ont ainsi invoqué une excuse médiocre en signalant que les processus régionaux représentaient un fardeau supplémentaire et une duplication des mécanismes déjà en place.

Le blocage de la feuille de route régionale n'est pas l'unique source de préoccupation des OSC. En effet, l'espace à octroyer aux OSC a également fait l'objet de vives controverses entre les États membres au cours du forum, aussi bien lors des rencontres informelles que dans le cadre des séances officielles. Les États membres ont même soupesé la possibilité de faire de l'APFSD un forum strictement intergouvernemental, lui ôtant ainsi son caractère multipartite.

En dépit de ces difficultés, les membres du POED et d'autres OSC ont fait passer des messages importants, en mettant en avant plusieurs exigences globales, telles que la nécessité d'institutionnaliser l'espace réservé à la société civile, et des appels à l'action d'ordre régional, tels que ceux liés au militarisme, aux femmes et aux jeunes. Le réseau APRN, qui dirige actuellement le groupe de travail du POED sur l'efficacité des OSC en matière de développement, a évoqué le problème du rétrécissement des espaces disponibles pour les OSC. D'après ce réseau, « les OSC sont de plus en plus marginalisées dans ce Forum, comme en témoigne la baisse du nombre de représentants désignés par les OSC dans les discussions thématiques, ainsi que celle du nombre de possibilités d'intervention données aux OSC à la fin de ces discussions ». Seuls dix (10) opportunités d'expression ont été octroyées aux OSC, ce qui comprend à la fois le rôle des présentateurs/orateurs et les interventions en elles-mêmes. Ce chiffre est le plus faible depuis la création du forum, par rapport à 24 opportunités en 2014 et 17 en 2015.

[À lire aussi : Priorités régionales et responsabilité dans le cadre du Programme 2030 : l'Asie-Pacifique à la croisée des chemins](#)

Le POED a notamment pour mandat de défendre les partenariats inclusifs. La plateforme est donc consciente de l'importance de suivre les discussions sur le Programme 2030 pour aboutir à un développement réel et axé sur les personnes, un concept qui est au cœur de l'efficacité du développement. Compte tenu de ses travaux sur le programme de développement de l'après-2015, le POED est bien placé pour poursuivre son engagement et veiller à la mise en œuvre appropriée et juste du Programme 2030. Grâce à sa structure qui rassemble des milliers d'OSC, le POED est capable de s'engager efficacement au niveau mondial dans des activités de plaidoyer tout en gardant à l'esprit les priorités de la population à l'échelle régionale, nationale et locale.

Le POED a publié une [déclaration](#) au sujet de la dernière session de l'APFSD. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour la lire.

FOTOS: United Nations ESCAP



DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Statistiques de l'aide 2015 : de nombreux pays de l'UE sont aujourd'hui les principaux bénéficiaires de leur propre coopération

Statistiques de l'aide du Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD)

- Les chiffres de l'OCDE pour 2015 révèlent une forte tendance à redistribuer les fonds destinés à la coopération pour couvrir les besoins nationaux dans les pays riches : 12 milliards de dollars ont ainsi été dépensés dans les pays donateurs pour couvrir les frais associés à l'arrivée des réfugiés sur leur territoire.
- Cette nouvelle a éclipsé le fait que les dépenses de la coopération internationale ont augmenté en chiffres absolus mais ne représentaient encore que 0,3 % du produit national brut des pays donateurs (PNB), soit moins de la moitié de l'objectif de 0,7 % promis par ces mêmes pays.
- L'OCDE doit remanier les règles concernant la définition de l'aide pour faire en sorte que les fonds contribuent réellement à la lutte contre la pauvreté et au développement dans les pays les plus pauvres du monde.

13 avril 2016

Les chiffres publiés aujourd'hui par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont censés montrer une augmentation de l'aide, mais en réalité, son volume net exprimé en dollars a diminué, passant de 137 milliards en 2014 à 132 milliards en 2015. L'OCDE rapporte que « l'aide au développement a continué à augmenter » car l'organisation a ajusté ces statistiques pour tenir compte des effets de l'inflation et des taux de change, ce qui a donné lieu à une hausse de l'aide en chiffres absolus.

Un aspect crucial de ces statistiques est qu'elles révèlent que, dans le domaine de la coopération en 2015, 12 milliards de dollars ont été investis dans des dépenses nationales associées aux réfugiés, soit une hausse considérable par rapport aux 6,6 milliards de 2014. La plupart de cette hausse est imputable aux pays de l'UE. Par exemple, l'Autriche a consacré 27 % de ses fonds nationaux de coopération à couvrir les frais liés aux réfugiés. Ce pays n'est pas le seul concerné par cette vaste réorientation des fonds : les Pays-Bas ont dépensé plus de 22 % de leur fonds de coopération dans leur propre pays, et l'Italie plus de 25 % sur son territoire national, par exemple. De toute évidence, il reste encore beaucoup à faire pour que l'aide soit effectivement axée sur la lutte contre la pauvreté, alors que les plus fortes hausses ont été liées à une augmentation des dépenses dans les pays donateurs.

Les statistiques montrent que, bien que plusieurs pays prétendent avoir atteint ou être sur le point d'atteindre la cible des 0,7 % de leur produit national brut (PNB) consacré à la coopération au développement, ces chiffres manquent d'objectivité car ils comprennent de nombreux éléments qui ne devraient pas entrer en ligne de compte. Aujourd'hui, le principal problème réside dans les énormes sommes d'argent qui sont actuellement redistribuées pour couvrir les dépenses nationales en faveur des réfugiés.

Selon Jeroen Kwakkenbos, responsable des politiques et du plaidoyer du réseau européen sur la dette et de développement (Eurodad) : « il est évidemment très important que nous nous occupions des réfugiés qui arrivent sur nos côtes, mais nos propres dépenses ne devraient pas être classées comme de l'aide internationale au développement, et cet argent devrait provenir d'autres sources. Nous devons cesser de puiser dans les budgets de l'aide pour résoudre nos propres problèmes au détriment des populations les plus pauvres qui ont désespérément besoin d'une coopération accrue et améliorée. Les chiffres présentés aujourd'hui illustrent clairement les problèmes des normes de notification, alors que les augmentations les plus importantes se sont rapportées aux lacunes budgétaires nationales en rapport avec la crise des réfugiés ».

Les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques définissent ce qui peut être présenté à titre d'aide (dans le cadre du Comité d'aide au développement ou CAD de l'OCDE). En février 2016, les membres ont de nouveau élargi les règles dans plusieurs domaines, en convenant de consacrer davantage de fonds aux dépenses de sécurité, telles que celles destinées au maintien de l'ordre, et en ouvrant la voie à une aide accrue au secteur privé, ce qui d'après Eurodad et d'autres ONG pourrait se traduire par une augmentation importante de la part de l'aide utilisée pour subventionner les entreprises basées dans les pays riches.

Comme l'affirme M. Kwakkenbos : « en ce moment, la déviation considérable de l'aide pour faire face aux coûts intérieurs suscités par la crise des réfugiés a largement gonflé les derniers chiffres. Mais cela n'est peut-être que le début. Les décisions prises en février par l'OCDE risquent de dévier encore plus de fonds en faveur de nos propres entreprises par le biais d'une « aide liée ». Le moment est venu pour les membres de l'OCDE de mettre de l'ordre dans les règles relatives à la notification de l'aide et de veiller à tenir leur engagement de réduire la pauvreté ».

Eurodad recommande au CAD de l'OCDE d'exclure des règles régissant l'aide les coûts associés aux réfugiés et aux étudiants dans les pays donateurs, et de préconiser le déliement de l'aide à l'avenir afin d'éviter le subventionnement des propres multinationales de ces pays qui effectuent des travaux dans les pays en développement.

Contact médias :

Julia Ravenscroft, Responsable des communications à Eurodad
jravenscroft@eurodad.org et tél : +32 2 893 0854

Remarques à l'intention des rédacteurs :

- Les chiffres relatifs à l'aide sont disponibles sur le site [Web du CAD de l'OCDE](#)
- Les règles régissant les rapports de l'aide ont été modifiées lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en février. Le [communiqué](#) correspondant a été publié le 19 février 2016.
- Eurodad a publié une [étude approfondie](#) et un [communiqué de presse](#) en réaction à ce communiqué du CAD de l'OCDE.
- Une coalition d'organisations dont Eurodad, Oxfam ONE, Global Citizen, Save the Children et Bond ont appelé les dirigeants à prendre garde à faire les bons choix en ce qui concerne l'aide dans les prochains mois afin de ne pas léser les personnes les plus pauvres en termes de services publics essentiels comme l'éducation ou la santé. Jusqu'à présent, 115 000 citoyens européens ont signé des pétitions appelant nos dirigeants à veiller à protéger les plus pauvres et à ne pas réduire les budgets de l'aide consacrée à la lutte contre la pauvreté.
- Pourquoi l'aide est-elle si importante ?
- L'aide internationale a été cruciale pour financer des services de base universels. Le soutien à la santé en tant que part de l'aide est passé de moins de 2 % en 1990/1991 à près de 14 % en 2010/2011, et l'aide couvre désormais 40 à 45 % des dépenses de santé publique.
- Plusieurs progrès ont été réalisés dans le cadre des OMD :
- En 1990, 37 % de la population mondiale vivait dans l'extrême pauvreté ; ce taux a chuté pour s'établir à 12,7 %.
 - La proportion des personnes sous-alimentées dans les régions en développement a pratiquement diminué de moitié.
 - Le taux de scolarisation dans le primaire dans les régions en développement a atteint 91 %.
 - La proportion des personnes n'ayant pas accès à des sources améliorées d'eau a diminué de moitié.
 - Le taux de mortalité maternelle a diminué de 41 % en 20 ans.
- La propagation du VIH a été stoppée et sa tendance, inversée. Entre 2000 et 2013, le nombre de nouvelles infections a baissé de 40 %, passant d'environ 3,5 millions de cas en 2000 à 2,1 millions de cas en 2013
- L'aide est une source vitale de financement public pour les PMA. En dépit de l'importance continue de la coopération pour ces pays et d'une augmentation globale du volume de l'aide à l'échelle mondiale, la part de l'aide consacrée aux

PMA a chuté ces dernières années. Les niveaux déjà faibles de l'aide versée aux PMA ont encore diminué pour la deuxième année consécutive en 2014 et la proportion de l'aide allant aux PMA est à son niveau le plus bas depuis dix ans. Il est réjouissant de voir que cette tendance semble s'être inversée d'après les derniers chiffres préliminaires. Malheureusement, le CAD n'a pas publié les chiffres réels et s'est contenté de signaler une augmentation en termes réels.

- L'aide reste importante pour les pays à revenu intermédiaire (PRI) : même si de nombreux PRI sont moins dépendants de l'aide pour répondre aux besoins fondamentaux de leur population, elle reste un instrument important pour renforcer la citoyenneté active et le travail de la société civile dans ces pays. Dans les PRI, la société civile joue un rôle essentiel pour garantir la reddition de comptes par les gouvernements, la réalisation des droits, l'accès à la prise de décision, une meilleure gouvernance, le suivi du budget et la prestation de services de base.
- À consulter également : publication de [Bond UKAN, « Aid to Z »](#)
- Eurodad (Réseau européen sur la dette et le développement), réseau de 46 organisations de la société civile (OSC) de 20 pays européens, ambitionne une transformation réelle et spécifique des politiques mondiales et européennes, des institutions, des règles et des structures actuelles pour établir un système économique et financier démocratiquement contrôlé et respectueux de l'environnement, œuvrant pour éliminer la pauvreté et garantir le respect des droits fondamentaux de chacun.



Kepa : de nouvelles coupes budgétaires inadmissibles à la coopération finlandaise

Le gouvernement finlandais a annoncé des réductions de 25 millions d'euros supplémentaires au budget de l'APD de la Finlande, au grand désarroi du secteur du développement finlandais, encore sous le choc d'une chute de 43 % de son financement à l'automne dernier.

Selon Kepa, l'organisation faîtière de la Finlande pour les ONG du développement, ces réductions sont révélatrices d'un mépris choquant et malavisé face aux situations d'urgence sans précédent posées par la crise des réfugiés et le changement climatique.

« Le gouvernement pousse délibérément le secteur du développement finlandais à bout. Toutes les grandes décisions relatives au respect des engagements internationaux de la Finlande retomberont sur le prochain gouvernement », affirme Timo Lappalainen, directeur exécutif de Kepa

Pour de plus amples informations, cliquez [ici](#).

Partners Albania organise une conférence nationale sur l'instauration d'un environnement favorable aux OSC et sur l'amélioration de leurs capacités en Albanie, et présente les résultats de la Matrice de suivi

Pour en savoir plus, veuillez contacter irina.lupu@fondromania.org

Le 2 mars, 2016, Partners Albania a organisé une conférence nationale intitulée «Création d'un environnement favorable et renforcement des capacités pour le développement des OSC en Albanie ». Au cours de cette conférence, Partners Albania a présenté les conclusions et les recommandations issues de la [Matrice de suivi sur l'environnement favorable au développement de la société civile – Rapport de pays pour l'Albanie 2015](#), qui passe en revue l'environnement juridique et pratique dans lequel la société civile intervient, sur la base des principes et des normes internationales.

La matrice de suivi a été appliquée dans sept pays des Balkans occidentaux et en Turquie, dans le cadre de l'initiative « Acquis de la société civile des Balkans – Renforcement du potentiel et des capacités des OSC en matière de plaidoyer et de suivi », un projet mis en œuvre par le Réseau de développement de la société civile dans les Balkans (BCSDN), auquel Partners Albanie appartient.

Les rapports de chaque pays jetteront les bases du suivi des lignes directrices établies pour le soutien de l'UE à la société civile dans les pays visés par l'élargissement entre 2014 et 2020, ainsi que pour la mise en œuvre des initiatives de plaidoyer destinées à améliorer l'environnement favorable au développement de la société civile dans les Balkans occidentaux et en Turquie, au niveau national et européen.

La [NPO Academy](#) a également été présentée lors de cet événement. Il s'agit d'une initiative novatrice de Partners Albania, visant à renforcer la capacité des cadres des organismes à but non lucratif (OBNL, ou NPO en anglais) à établir des structures efficaces au service du public et des groupes d'intérêt. Chaque année, cette académie accroît le professionnalisme des dirigeants et des cadres d'OBNL en leur procurant des techniques d'apprentissage modernes et un large éventail de compétences.

Regardez la [galerie photo](#) de cet événement.

Vous pouvez consulter la Matrice de suivi à travers [le lien suivant](#).



Les OSC du Kosovo participent au deuxième cycle de suivi du PMCED

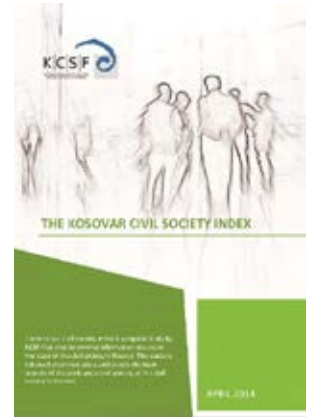
La Fondation kosovar de la société civile (KCSF), qui est le point focal des OSC désigné par le POED au Kosovo, a organisé la participation des OSC du pays au deuxième cycle de suivi. Elle a dirigé la collecte de données pour l'indicateur 2, mais a également pris les devants concernant l'indicateur 3, en l'absence d'informations disponibles et d'un point focal. Ces démarches ont eu lieu dans un environnement où les institutions étatiques n'appuient pas vraiment le secteur du développement et où les données officielles ne sont disponibles qu'à travers une poignée d'OSC.

Les membres de la fondation se sont attelés à la tâche sans attendre. La KCSF a tout d'abord rapidement passé en revue les données disponibles et a repéré des sources potentielles d'information. Un sondage conçu et lancé par la KCSF à l'intention des partenaires de développement a été directement remis à ses partenaires et réseaux en vue d'obtenir un grand volume de réponses. Des entretiens approfondis ont ensuite été menés avec un certain nombre de parties prenantes, des réseaux d'OSC, le personnel de la KCSF, des syndicats et des associations, afin de combler certaines lacunes dans les informations recueillies. Un groupe représentatif d'OSC, choisies sur la base de leur activité principale, de leur taille et de leur type de gouvernance, ont été invitées à valider les résultats. Elles ont ainsi pu apporter des commentaires très constructifs.

Cependant, l'un des piliers de la réussite de cette activité a été la méthode adoptée par la KCSF pour le suivi régulier de l'environnement favorable à la société civile. Ses rapports annuels et de suivi reposent en effet sur une [méthodologie régionale](#) mise au point et appliquée par des praticiens et des experts de la société civile dans les

Balkans occidentaux et en Turquie. Les données issues de l'[Indice de la société civile kosovare](#) recueillies chaque semestre par la KCSF ont également été très précieuses dans ce processus.

Ce n'est pas la première fois que nos initiatives régulières de collecte de données et d'analyse s'avèrent indispensables pour faire le point sur la situation de la société civile au Kosovo et concevoir des interventions pertinentes. Elles ont en effet étayé de nombreux processus et textes de nature stratégique et politique, élaborés par des intervenants nationaux et internationaux et destinés à promouvoir le développement de la société civile.



África

Le Kenya accueillera la deuxième réunion de haut niveau du PMCED : vers une mise en œuvre inclusive et accélérée du programme à l'horizon 2030

Le gouvernement du Kenya a annoncé qu'il accueillera la deuxième réunion de haut niveau (HLM2) du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), un forum mondial inclusif qui aide les acteurs du développement à mieux travailler ensemble dans leur lutte contre la pauvreté. Cette réunion se tiendra au Centre international de conférence Kenyatta de Nairobi, du 28 novembre au 1er décembre 2016.

Un an après l'adoption par les Nations Unies des nouveaux objectifs de développement durable (ODD), la réunion de haut niveau de Nairobi donnera la priorité à des interventions visant à rendre la coopération au développement plus efficace chez un large éventail d'acteurs du développement. Pour atteindre les ODD d'ici 2030, il sera essentiel de se mettre d'accord sur les politiques et les actions spécifiques qui permettront de réduire les coûts de transaction pour les pays en développement et d'améliorer la qualité des partenariats de coopération pour le développement. Il est également indispensable de tenir les engagements financiers pris.

La HLM2 a pour vocation d'élargir l'impact positif de la coopération au développement au cours des 15 prochaines années. Organisée par le gouvernement du Kenya à Nairobi (du 28 novembre au 1er décembre 2016), elle permettra :

- de faire le point sur la mise en œuvre des principes et des engagements relatifs à l'efficacité du développement
- de fournir un espace d'apprentissage sur l'efficacité du développement, en mettant en avant des exemples de réussite
- d'identifier des approches innovantes en matière de développement durable, susceptibles d'être mises en œuvre à grande échelle
- de mettre le Partenariat mondial en position de contribuer efficacement à la mise en œuvre des ODD et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Rédigé selon le principe de la consultation inclusive, le document final de la HLM2 contribuera à façonner la manière dont les acteurs du développement existants et à venir œuvreront ensemble à la mise en œuvre du Programme 2030 et à la réalisation des ODD.

Pour en savoir plus, veuillez consulter [le lien suivant](#).



Second High-Level Meeting
of the Global Partnership:
Towards Inclusive and
Accelerated Implementation
of the 2030 Agenda

28 November–1 December 2016, Nairobi, Kenya



La participation des OSC au deuxième cycle de suivi : dernières nouvelles

Au Kenya, le réseau Reality of Aid Afrique a rassemblé un éventail d'OSC pour un atelier qui a eu lieu le 20 février 2016. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- donner aux OSC l'occasion de répondre au questionnaire sur l'indicateur 2 (environnement favorable aux OSC)
- informer les OSC au sujet de l'exercice de suivi mené par le gouvernement en collaboration avec les partenaires du développement et les OSC, et expliquer son importance
- discuter de la marche à suivre pour les OSC en termes de participation efficace à l'exercice de suivi et apporter des données sur l'indicateur 2
- les représentants ont ensuite participé à un atelier de pré-validation avec le gouvernement et les partenaires du développement, au cours duquel les données recueillies ont été vérifiées. Enfin, ces données ont été diffusées lors de l'atelier national de validation organisé par le gouvernement le 7 avril 2016

Pour lire le compte rendu de l'atelier des OSC, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Pour voir la présentation des conclusions de l'atelier national de validation au Kenya, veuillez consulter [ici](#).

Atelier de renforcement des capacités sur l'efficacité des OSC en matière de développement en Afrique centrale

L'atelier de renforcement des capacités s'est tenu en février 2016 à Yaoundé, au Cameroun. Cette formation était destinée à des OSC nationales et provinciales du Rwanda, du Burundi, de la RDC, du Congo Brazzaville, du Cameroun et du Gabon œuvrant dans les domaines du dialogue et du plaidoyer politiques, de la mobilisation des communautés de base et de la recherche, entre autres. L'atelier visait à :

- préparer les OSC d'Afrique centrale à se livrer à un travail de plaidoyer afin d'inciter le gouvernement, les partenaires du développement, le secteur privé et les parlementaires à mettre en œuvre les engagements de Busan ;
- doter les OSC des moyens nécessaires pour surveiller la mise en œuvre des engagements de Busan en ce qui concerne l'approche du développement fondée sur les droits ;
- former les OSC au suivi des Principes d'Istanbul en mettant particulièrement l'accent sur l'établissement de normes de reddition de comptes pour les entités de la société civile.

Christine Andela, point focal du POED pour la sous-région Afrique centrale, a exhorté les coordonnateurs régionaux, les points focaux et tous les participants à l'atelier à mettre en œuvre les recommandations suivantes, qui ont été validées et adoptées lors de ce dernier :

R1. Consolider la plate-forme du POED en encourageant l'efficacité de la société civile en faveur de la mise en œuvre des huit Principes d'Istanbul :

- droits de l'homme et justice sociale,
- égalité et équité entre les sexes,
- appropriation et participation démocratiques,
- viabilité environnementale,
- transparence et responsabilité,
- partenariats équitables et solidaires,



- création et partage des connaissances,
- engagement en faveur d'un changement positif durable

R2. Travailler pour améliorer le plaidoyer des OSC en faveur de l'accès au financement public par le biais d'un cadre juridique ;

R3. Étudier la possibilité de reproduire, dans chacun de nos pays, la plateforme de partage des connaissances sur le partenariat mondial ;

R4. Mettre en œuvre le plan d'action élaboré à l'issue de l'atelier afin de surveiller efficacement l'application des engagements de Busan ;

R5. Tirer parti de l'ensemble du travail réalisé par le POED en Afrique centrale pour plaider en faveur d'un environnement favorable aux OSC ;

R6. Mettre en place un programme de protection des militants des droits de l'homme en Afrique centrale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [lien suivant](#).

Suivi des partenariats inclusifs : rapport du Cameroun

Afin d'appuyer la contribution de chaque groupe d'acteurs du développement à la réalisation des objectifs de développement durable, la société civile du Cameroun a dressé une cartographie des partenariats inclusifs en place dans le pays, à travers le Collectif des ONG pour la sécurité alimentaire et le développement rural (COSADER) et avec le soutien de ROA/POED.

Cette étude se veut une contribution de la société civile aux efforts conjoints déployés pour améliorer l'accès aux services de base, ainsi que pour promouvoir un développement économique local inclusif et une meilleure gestion des ressources nationales.

En étudiant la situation des partenariats multipartites sur le terrain, on constate un certain nombre de défis que les parties prenantes doivent relever pour collaborer efficacement :

- Appropriation limitée de la vision, des concepts, des valeurs, des principes et des buts à atteindre pour réaliser les OMD/ODD ;
- Faiblesse du cadre juridique et institutionnel des partenariats visant à atteindre les objectifs du développement au Cameroun ;
- Capacités de gestion limitées des parties prenantes pour gérer les partenariats et les maintenir ;

- Déficit de confiance entre certains acteurs ;
- Prévalence de préjugés réciproques chez les acteurs du développement et faible appréciation des résultats des partenariats multipartites.

Pour en savoir plus, veuillez télécharger la version française à travers [ce lien](#).

Un suivi des partenariats inclusifs au Kenya, au Nigeria, en Sierra Leone, au Tchad et au Mali a également été réalisé. Les rapports correspondant à ces pays seront publiés une fois finalisés.



Atelier sur la planification et la budgétisation axée sur les résultats : la mobilisation des ressources en vue d'obtenir un impact

20 et 21 mars 2016 | Dhaka, Bangladesh

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : ydelarosa@realityofaid.org

Les 20 et 21 mars, l'Asia Pacific Development Effectiveness Facility (AP-DEF) et l'initiative du Partenariat mondial portant sur les résultats et la responsabilité mutuelle ont organisé à Dhaka, au Bangladesh, un atelier régional intitulé « Planification et budgétisation axée sur les résultats : la mobilisation des ressources en vue d'obtenir un impact ». Plusieurs hauts fonctionnaires de six pays (Bangladesh, Cambodge, République populaire lao, Mongolie, Népal et Vietnam) en charge de la planification et des finances nationales, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile philippine, se sont réunis à cette occasion pour discuter des expériences de leurs pays respectifs et de la marche à suivre pour établir des liens plus étroits entre le financement du développement, les priorités nationales du développement, et les ODD.

Cet atelier avait pour vocation d'établir un plan d'action commun pour promouvoir l'application de la feuille de route relative à l'évaluation du financement du développement, en mettant l'accent sur le rôle des gouvernements et des autres partenaires du développement pour progresser vers les priorités stratégiques clés, telles que: (1) la qualité du budget, (2) la mobilisation des ressources nationales et (3) les ressources du secteur privé.

En s'appuyant sur son travail pour le POED en Asie, le réseau Reality of Aid – Asie-Pacifique (RoA-AP) a présenté le point de vue des OSC quant à l'adoption d'un financement davantage intégré dans les plans nationaux et les ODD. En tant que seul représentant des OSC à l'atelier, RoA-AP a souligné la nécessité de reconnaître et de promouvoir l'approche fondée sur les droits de l'homme et les principes de l'efficacité du développement en tant que piliers de toute forme de coopération pour le développement.

RoA-AP a également évoqué le rétrécissement des espaces démocratiques réservés aux OSC de la région, ainsi que le besoin d'instaurer un environnement favorable dans la lignée des normes internationales relatives aux droits de l'homme, afin d'optimiser la contribution des OSC et leur participation aux processus de développement. Le strict minimum est que les stratégies de coopération au développement ne restreignent pas la marge de manœuvre des OSC et leur permettent de jouer leur rôle dans les processus de développement, en particulier compte tenu des tendances qui prévalent dans la région sur le plan judiciaire et extrajudiciaire.

Forum des OSC d'Asie-Pacifique pour le développement durable et Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

31 mars – 5 avril 2016 | Bangkok, Thaïlande

Plus de 135 OSC ont participé au Forum des OSC d'Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par le Regional CSO Engagement Mechanism (RCEM) entre le 31 mars et le 2 avril 2016 à Bangkok, en Thaïlande.

Les délégués des OSC ont mis en avant les priorités régionales et leur lien avec les buts, les cibles et les indicateurs des ODD. Les questions du militarisme, de la reddition de comptes, des droits de l'homme, de l'urbanisation et de l'environnement, entre autres, ont étayé la déclaration des OSC dans le cadre de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, ainsi que la feuille de route régionale de la société civile.



Asia

À l'occasion d'un événement parallèle, le POED Asie a dirigé la conversation vers le rétrécissement des espaces démocratiques disponibles pour les OSC à l'échelle nationale et régionale, en soulignant la nécessité d'instaurer un environnement favorable aux OSC et en dénonçant les tendances (sur le plan légal et extrajudiciaire) qui entravent la participation des OSC aux processus de développement de la région.

Les OSC soulignent qu'il est nécessaire d'œuvrer activement et sans relâche pour (1) s'investir et participer à la création d'un mécanisme fiable et dynamique d'évaluation et de responsabilisation, qui favoriserait le partage des connaissances, la participation effective des OSC ainsi que l'apprentissage réciproque, et promouvrait la responsabilité partagée en ce qui concerne les défis et les opportunités régionales ; (2) établir une structure officielle permettant un dialogue efficace, dans laquelle les OSC seraient engagées et représentées, sur une base régulière et permanente ; et (3) encourager les gouvernements à supprimer les obstacles qui limitent les espaces réservés aux OSC pour jouer le rôle qui leur revient dans les processus de développement.

Le Forum des OSC s'est tenu juste avant le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Bangkok également. Au cours de ces deux événements, les OSC ont affirmé leur droit à être reconnues et à participer en tant qu'acteur à part entière dans tous les processus politiques destinés à aboutir conjointement à un développement durable ambitieux, transformateur et axé sur les personnes.

Premier dialogue de suivi de haut niveau sur le financement du développement en Asie-Pacifique

30 et 31 mars 2016 | Incheon, Corée du Sud



Foto: www.koica.go.kr

La CESAP a tenu son premier dialogue de suivi de haut niveau sur le financement du développement en Asie-Pacifique les 30 et 31 mars 2016 à Incheon, en Corée du Sud. Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'événement, dont neuf (9) délégués d'organisations de la société civile.

Cet événement visait à donner à différents acteurs du développement l'occasion de passer en revue les engagements du Programme d'action d'Addis-Abeba et de discuter des stratégies à adopter pour les mettre en œuvre. Le dialogue de haut niveau a porté sur six thèmes principaux : la coopération régionale en matière de fiscalité, les marchés des capitaux, les investisseurs institutionnels, l'inclusion financière, le financement de l'action climatique, ainsi que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement.

Les délégués des OSC ont mené le débat sur la question du rétrécissement de l'espace réservé aux organisations de la société civile dans la région, suite aux lois restrictives adoptées par plusieurs gouvernements, qui empêchent beaucoup d'OSC d'exercer pleinement leur droit d'intervenir en tant qu'acteurs du développement. Un autre problème soulevé a été l'impact néfaste de plusieurs projets d'infrastructure à grande échelle sur des communautés de base. Les instruments militaires ont été utilisés pour procéder à l'accapement des terres, à des expulsions forcées et à d'autres atteintes aux droits de l'homme. Certains projets ont également entraîné des dommages graves et irréparables à l'environnement. Les groupes marginalisés sont les plus vulnérables à ces agissements : les femmes, les enfants, les peuples autochtones/minorités culturelles, les agriculteurs et les pêcheurs, ainsi que les citoyens pauvres, entre autres.

Face à ces problèmes, les OSC demandent l'inclusion réelle des OSC et des communautés

locales dans les phases de prise de décision, de mise en œuvre, d'évaluation et de suivi des projets d'infrastructure pour faire en sorte que la population ait réellement voix au chapitre. Des garanties sociales et environnementales doivent être mises en place pour protéger l'environnement et les communautés affectées par les projets de développement. Les OSC ont souligné l'importance de l'appropriation démocratique et nationale, de la responsabilité et de la transparence mutuelles, ainsi que de la participation des OSC à la coopération au développement.

Les délégués des OSC ont par ailleurs demandé l'inclusion des OSC dans les prochains dialogues de suivi et la préservation de leur espace de dialogue pour leur permettre de partager leurs expériences et leurs suggestions dans le domaine du financement du développement.

L'ANND et le POED co-organisent un atelier national sur le Programme 2030 et l'efficacité du développement

Pour de plus amples informations, veuillez contacter zahra.bazzi@annd.org

La Red Árabe de ONG para el Desarrollo (ANND), junto con AOED, la Asociación Le réseau arabe d'organisations non gouvernementales pour le développement (ANND) a organisé, aux côtés du POED, de l'Association libanaise pour la transparence (LTA) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un atelier national sur l'efficacité du développement, le 11 avril 2016 au Liban. Cet atelier, intitulé « Vers la mise en œuvre du Programme 2030 pour le développement durable : la responsabilisation des acteurs » visait à mettre l'accent sur les principes du développement et sur la responsabilité des acteurs du développement libanais quant au respect de ces principes. Les discussions ont porté sur le concept du partenariat entre les parties prenantes pour améliorer les résultats du développement. L'accent a été mis sur la nécessité de rendre compte, sur la responsabilité mutuelle et les mécanismes afférents en particulier, et sur le renforcement du rôle de la société civile en matière de transparence et de responsabilité.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur exécutif de l'ANND, Ziad Abdel Samad, a affirmé que « le Programme 2030 procure un moyen de répondre de manière globale aux défis mondiaux, en particulier le réchauffement climatique et le renforcement des inégalités ». Il a par ailleurs souligné que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un programme plus complet que les objectifs du Millénaire pour le développement, en ce qu'il comprend toute une gamme d'objectifs supplémentaires, tels que la protection des droits des travailleurs et la promotion d'un environnement de travail sûr et sécuritaire pour tous les travailleurs, sans oublier la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles.

Cependant, Samad a également souligné que la mise en œuvre d'un tel programme est confrontée à un certain nombre de défis, notamment à un système de commerce inégal et à l'absence de cadres réglementaires et d'investissement, qui ne profite qu'aux grandes entreprises. Il a également évoqué le fait que ces mêmes grandes entreprises sont celles qui ont voix au chapitre sur les politiques économiques et fiscales.

Par ailleurs, il a affirmé que « l'objectif consistant à renforcer les investissements en tant qu'unique option pour stimuler la croissance et créer des emplois met une pression supplémentaire sur l'environnement et les ressources naturelles, en particulier

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Fotos: www.facebook.com/www.annd.org



les combustibles fossiles, et sur la diversité biologique, ce qui est l'une des causes directes du réchauffement climatique. En outre, la concurrence déloyale, la création d'incitations fiscales, l'instauration de la flexibilité des marchés du travail, ainsi que l'affaiblissement du rôle de l'État dans la protection des droits de l'homme et de la viabilité environnementale, sont autant de facteurs qui aggravent les inégalités et la pauvreté. Voilà pourquoi tous ces défis doivent être relevés ».

L'atelier a été divisé en plusieurs séances, au cours desquelles les participants ont abordé le rôle des partenariats internationaux dans la promotion de l'efficacité du développement, selon l'objectif 17 (sur les partenariats mondiaux) des ODD. Le débat a notamment porté sur l'importance des mécanismes de suivi pour la mise en œuvre des ODD du point de vue de la transparence et de la responsabilité. Au cours de cette séance en particulier, les participants ont évoqué l'importance de la responsabilité de tous les acteurs du développement, en particulier des entreprises et de l'État. La responsabilité des OSC a également été abordée sous l'angle de plusieurs instruments, notamment les Principes d'Istanbul.

DES NOUVELLES DES SECTEURS

Peuples autochtones

Le secteur des peuples autochtones du POED organise trois ateliers régionaux

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : beverly.longid@gmail.com

L'International Indigenous Peoples' Movement for Self-Determination and Liberation (Mouvement international des peuples autochtones pour l'auto-détermination et la libération, IPMSDL), chef de file du secteur des peuples autochtones au sein du POED, a conclu avec succès les ateliers régionaux du POED pour l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Afrique. Ces trois ateliers ont donné lieu à de vifs débats sur les enjeux rencontrés par les peuples autochtones en rapport avec l'efficacité du développement, et ont abouti à la décision de renforcer l'IPMSDL dans ces régions et d'œuvrer pour une plus grande solidarité en faveur des droits des peuples autochtones. Par ailleurs, à l'occasion de ces ateliers, des organes de coordination régionale et des équipes de soutien ont été désignés en Amérique latine et en Afrique :

Los Comités de Coordinación

África: Saro Legborsi Pyagbara, Coordinador

Nom	Pays	Organisation
Saro Legborsi Pyagbara	Nigeria	Movement for the Survival of the Ogoni People (MOSOP)
Daniel Kobei	Kenya	Ogiek Peoples Development Programme (OPDP)
Elfreida Gaeses	Namibia	WIMSA-Namibia
Celestine Akpobari	Nigeria	Ogoni Solidarity Forum
Xukuri Xukuri	Botswana	Kuru Development Trust

América latine et Caraïbes : Norma Maldonado, coordonnatrice (les participants à l'atelier d'Amérique latine ont convenu d'occuper le poste de coordonnateur à tour de rôle)

Nom	Pays	Organisation
Norma Maldonado	El Salvador	AROAJ
Maria Alicia Guaján	Ecuador	UNORCAC
Amado Ramos	El Salvador	The Steps of Jaguar
Felipe Miguel Pajarito	Guatemala	Qa'Kaslemal Association
Gladis Vila Luz	Peru	ONAMIAP

Le Comité de coordination pour l'Asie avait déjà été constitué auparavant :

Nom	Pays	Organisation
Beverly Longid Windel Bolinget	Philippines	Cordillera Peoples' Alliance (CPA)
Atama Katama	Malaysia	PACOS Trust
Simon Pabaras	Indonesia	AMAN
Jiten Yumnam	Manipur	Centre for Research Advocacy-Manipur (CRAM)
Neingulo Krome	Nagaland	Nagaland Peoples Movement for Human Rights (NPMHR)

Ces organes de coordination seront les partenaires de l'IPMSDL pour mener à bien le travail du secteur des peuples autochtones du POED dans les régions. Par ailleurs, les personnes suivantes soutiennent le secrétariat sectoriel basé à Manille : (a) Pya Malayao, KATRIBU (National Alliance of Indigenous Peoples Organizations in the Philippines), (b) Sarah Dekdeken, Cordillera Peoples' Alliance (CPA), et (c) Julius Daguitan et Mafel Macalanda, Asia Pacific Indigenous Youth Network (APIYN).

Le mouvement des peuples autochtones condamne l'assassinat des militants écologistes Berta Caceres et Nelson Garcia

L'IPMSDL a condamné le meurtre des militants écologistes Berta Caceres et Nelson Garcia au Honduras en mars dernier. Ces deux militants étaient membres du Conseil national des organisations populaires et autochtones du Honduras (COPINH). Lors d'un rassemblement devant l'ambassade du Honduras à Manille (Philippines), Beverly Longid, coordonnatrice du secteur des peuples autochtones au sein du POED, a déclaré que ces assassinats ne sont pas des cas isolés. En fait, ils sont le reflet de la situation des peuples autochtones en Asie, en Afrique, au Pacifique, en Amérique du Nord et en Europe. En citant Global Witness, une institution privée qui recense les atteintes aux droits des peuples autochtones, Mme Longid a également rappelé qu'en 2014, au moins 116 militants ont été tués de par le monde (la plupart au Brésil, suivi de la Colombie, des Philippines et du Honduras). La majorité des victimes étaient des autochtones qui défendaient leurs terres ancestrales contre des projets destructeurs du secteur énergétique et de vastes opérations de l'industrie minière internationale.

Ces assassinats illustrent bien le rétrécissement des espaces offerts à la société civile relevés par le POED dans un certain nombre de pays, alors même que les activités de développement dirigées par les entreprises ne cessent de croître. Les atteintes aux droits de l'homme, notamment les exécutions extrajudiciaires, constituent l'une des plus grandes menaces pour la participation de la société civile et l'instauration d'un environnement favorable aux OSC.

Berta Caceres, autochtone Lenca du Honduras, était l'une des chefs de file du mouvement de contestation face au projet de construction des barrages Agua Zarca sur la Gualgarque, une rivière sacrée. La société chinoise Sinohydro et la Société financière internationale de la Banque mondiale se sont par la suite retirées du projet. Toutefois, le gouvernement du Honduras et la société hondurienne Desarrollos Energéticos ou DESA persistent à vouloir construire ces barrages.

Depuis 2006, les Lenca s'opposent à la construction de ces barrages, qui



vont leur ôter leurs terres ancestrales et détruire leurs sources d'eau, de nourriture et de médicaments traditionnels, ainsi que leurs moyens de subsistance mêmes. Qui plus est, ils n'ont pas donné leur consentement à leur édification sur leurs terres. Ils n'ont même pas été consultés pour la construction des barrages Agua Zarca. En fait, les communautés affectées ont été surprises par l'arrivée soudaine de lourds engins et de matériel de construction dans leurs communautés. Avec l'aide de COPINH, ils ont finalement été mis au fait du projet de construction du barrage.

L'IPMSDL a appelé le gouvernement du Honduras à traduire immédiatement en justice les assassins et les commanditaires du meurtre de Berta et de Nelson, ainsi qu'à cesser la construction des barrages d'Agua Zarca. L'organisation a également appelé les autres investisseurs à retirer leur soutien auxdits projets de barrage, et à respecter les droits des peuples autochtones au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, à leurs terres ancestrales et à l'autodétermination.

Prochaines activités

Après avoir lancé une pétition en ligne appelant à la justice et à la responsabilisation suite aux incidents sanglants survenus le 1er avril 2016, au cours desquels des paysans de Kidapawan (du peuple lumad, pour la plupart) à Mindanao, dans le Sud des Philippines, l'IPMSDL et ses partenaires aux Philippines vont élever ce cas et d'autres atteintes aux droits des peuples autochtones à l'Instance permanente des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNPFII). Ils espèrent également pouvoir s'entretenir avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones à l'occasion de la session de l'UNPFII, qui se tiendra du 9 au 20 mai à New York.

Le groupe de coordination mondial du POED pour les peuples autochtones, ainsi que les membres de ce secteur et ses partenaires, se réuniront le 14 mai pour discuter de leur plans de travail et de leurs actions de plaidoyer.

Travailleurs

Une nouvelle étude de la CSI sur les IFD

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org ou theo.morrissey@ituc-csi.org

La Confédération syndicale internationale (CSI) a mené une étude sur le financement du développement transitant par les institutions de financement du développement (IFD). Cette étude met en évidence un certain nombre de lacunes alarmantes dans la façon dont ces institutions fonctionnent, susceptibles de gravement compromettre les objectifs internationaux de développement.

Le nouveau rapport de la CSI, intitulé « L'efficacité du développement – emploi des fonds de l'APD pour soutenir le secteur privé » porte sur neuf institutions financières de développement (IFD). Il s'appuie sur cinq études de cas, qui révèlent que les méthodes des IFD font défaut dans trois domaines essentiels :

- Appropriation
- Résultats du développement
- Responsabilité mutuelle

Le rapport complet est disponible ici : [EN](#) | [FR](#) | [ES](#)

Les études de cas complètes sont disponibles ici

- [Évaluation des projets d'APD et leurs implications sur les peuples autochtones du Manipur](#)
- [L'utilisation de l'aide publique au développement pour la création de partenariats publics-privés en Afrique – Étude de cas de la Zambie \(en anglais\)](#)
- [L'utilisation de l'aide publique au développement pour la création de partenariats publics-privés - Étude de cas du Sénégal](#)
- [Le rôle du secteur privé dans les politiques de coopération au développement en Amérique latine et aux Caraïbes – Sélection d'études de cas \(en espagnol\)](#)

Études du RSCD/POED sur le dialogue social

Dans le cadre de ses travaux sur la pertinence du dialogue social pour le développement, le RSCD a entrepris trois études de cas nationales, en Indonésie, au Ghana et en Uruguay.

Le dialogue social au sein de ces trois pays est analysé sous ses diverses formes, en mettant particulièrement l'accent sur la formalisation de ces dialogues à différents niveaux de l'administration et à leur contribution au développement. Les études sont élaborées par des spécialistes syndicaux nationaux et comprennent des exemples de bonnes pratiques et de contraintes liées aux différents contextes. Des conclusions et des recommandations issues de cette analyse sont également présentées. Ces études sont financées par le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement.

- L'impact Du Dialogue Social Sur Le Développement Et L'inclusion Sociale En Uruguay, Instituto Cuesta Duarte, PIT.CNT : [EN](#) | [ES](#)
- Pertinence Du Dialogue Social Pour Le Développement Au Ghana, par Prince Asafu-Adjaye, Instituto de Investigación del Trabajo y Política - TUC Ghana [EN](#)

L'étude de cas de l'Indonésie, qui passera en revue la situation changeante du pays, sera publiée prochainement.

DES NOUVELLES DES GROUPES DE TRAVAIL

Le groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement se réunit à Bruxelles

Les membres du groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement qui assistaient au Forum des politiques de l'UE sur le développement et à la réunion du Comité de coordination du POED à Bruxelles ont profité de l'occasion pour se réunir le 22 mars 2016 et discuter du plan de travail du groupe pour l'année 2016.

L'une des activités phare de cette année est la recherche-action sur l'état actuel de l'efficacité et de la responsabilité des OSC en matière de développement, qui permettra de documenter les progrès réalisés par les OSC dans la mise en œuvre des Principes d'Istanbul et de suggérer des améliorations. Le groupe de travail est également sur le point de lancer la campagne #IamAccountable, qui vise à recueillir plus de 4000 réponses de la part des OSC à un test de responsabilisation des OSC. Les résultats finaux seront publiés au cours de la HLM2 pour souligner que les OSC tiennent leur engagement en faveur de la responsabilité et font pression sur les gouvernements pour faire de même.

Le groupe de travail prend la tête de la recherche-action sur l'état actuel de l'efficacité et de la responsabilité des OSC en matière de développement

En dépit des progrès accomplis, les OSC ont encore beaucoup de défis à relever pour améliorer leur propre efficacité et leur propre responsabilité en matière de développement. La contraction de l'environnement favorable aux OSC est l'un de ces



enjeux, et sans doute le plus grand défi qui empêche les OSC de mettre pleinement en œuvre les Principes d'Istanbul et de la responsabilité. Les espaces démocratiques permettant la participation de la société civile se rétrécissent en effet à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les lois sont aujourd'hui conçues de sorte à surveiller et à contrôler les activités des OSC. Les droits fondamentaux de la société civile sont également mis en danger, alors que la sécurité et la vie même de ses membres sont menacées, en particulier ceux qui sont très critiques à l'égard des politiques gouvernementales.

Cinq ans après Istanbul et Siem Reap, il est aujourd'hui nécessaire de dresser le bilan de l'efficacité et de la responsabilité des OSC en matière de développement en vue d'intensifier les initiatives précédentes et de repérer les actions à prendre pour relever les défis actuels.

Cette recherche-action s'appuiera sur les conclusions des études de cas du Parcours d'Istanbul et de la Synthèse globale du POED sur l'état de la coopération au développement, l'environnement favorable aux OSC, et l'efficacité des OSC en matière de développement. Elle vise à :

- Évaluer les progrès des OSC dans la mise en œuvre des Principes d'Istanbul et de la responsabilité, en fonction des différents types d'OSC et des rôles qu'elles jouent, ainsi que l'environnement de ces OSC
- Identifier d'éventuelles recommandations pour les OSC, à travers lesquelles le POED pourrait apporter son expertise. Les résultats devraient étayer le déroulement des activités de formation régionales/sectorielles pour faciliter la mise en œuvre des Principes d'Istanbul par les groupes constitutifs, ainsi que les plans du groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement
- Formuler des recommandations politiques à l'intention des gouvernements et des donateurs appelés à fournir un soutien au renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité des OSC en matière de développement

Le point sur le deuxième cycle de suivi | Secrétariat mondial

Les processus liés au deuxième cycle de suivi du PMCED à l'échelle nationale ont donné lieu à la participation d'un certain nombre de pays entre fin mars et mi-avril. Après plusieurs mois de préparation des points focaux des OSC pour faciliter leur participation au deuxième cycle de suivi, le POED a reçu environ 23 rapports élaborés par des OSC, ainsi que des informations probantes sur l'indicateur 2.

En vue de connaître les impressions et de recueillir les commentaires des points focaux des OSC au sujet du processus officiel et de leur participation à ce dernier, le Secrétariat global a organisé des webinaires de débriefing en espagnol et en français (le 28 avril) et en anglais (le 4 mai). Ils visaient à relever les progrès accomplis mais aussi à dresser le constat des défis que les points focaux des OSC ont dû affronter.

Les rapports des OSC et leurs données probantes sur l'indicateur 2 viendront étayer la recherche de synthèse 2016 du POED, qui sera publiée à temps pour la deuxième réunion de haut niveau du PMCED. Les OSC ont par ailleurs profité du webinaire pour formuler plusieurs recommandations afin d'améliorer le prochain cycle de suivi.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : secretariat@csopartnership.org



PROCHAINES ACTIVITÉS DU POED

Si vous souhaitez contribuer à l'eBulletin du POED, merci d'envoyer vos articles à Reileen Dulay et à Jodel Dacara. Pour en savoir plus au sujet du Partenariat des OSC.

16 juin (9h15 - 10h30) | Bruxelles, BELGIQUE :

séance de réflexion collective du POED

dans le cadre des Journées européennes du développement sur l'universalisation de l'efficacité de la coopération au développement

Juin | PAYS-BAS :

9e réunion du Comité de coordination du POED

Participants attendus : membres du groupe restreint, CC